

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 162 MARS 2004

H U M E U R D E B L É

QUESTIONS

L'événement est d'autant plus remarquable qu'il concerne un des rares pays de l'UE énergétiquement indépendants : la Grande-Bretagne va appliquer un droit d'accise réduit sur le bio-éthanol incorporé dans les essences. Une question se pose cependant immédiatement : d'où proviendra le bio éthanol utilisé Outre-Manche ? D'après les agriculteurs anglais, le niveau de détaxation ne sera pas suffisant, en effet, pour permettre une production nationale de bio-éthanol.

Cette question doit être d'autant moins négligée que certains dans l'UE verraient bien les objectifs européens d'utilisation de bio-carburants atteints grâce à des achats massifs d'alcool agricole sur le marché

mondial. Pour preuve, diverses réductions de droits de douane aux frontières de l'U.E. consenties entre 1998 et 2003 ont fait passer les importations européennes d'alcool agricole de 876 000 à 2 200 000 hl, dont 640 000 en provenance du Pakistan.

A ce rythme, quel industriel osera longtemps investir dans le développement de la production de bio-éthanol dans l'UE ? Où est la cohérence, alors que la Commission fonde autant sa promotion des bio-carburants sur des soucis d'indépendance énergétique de l'UE et de développement rural que sur une volonté de réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

MARCHÉS

DES OPPORTUNITÉS DANS LE MONDE POUR NOS ORGES DE BRASSERIE

La France doit se tenir prête à vendre des quantités accrues d'orge de brasserie sur le marché mondial (hors UE). C'est ce qu'a fait ressortir, le 5 février dernier, le colloque " Orge de brasserie " organisé à Paris à l'initiative d'ARVALIS, institut technique des céréaliers, et de l'AGPB.

Parallèlement à la progression rapide de leur production de bière (de 4 à 7 % par an selon les pays), l'Asie, la Russie et l'Amérique du Sud développent en effet de plus en plus leur propre industrie du malt, plutôt que d'en importer. Or, l'augmentation de la production locale d'orge de brasserie ne devrait pas suffire à approvisionner cette industrie.

La France est bien placée pour répondre aux besoins d'importation d'orge de brasserie qui devraient résulter de cette situation. Son climat est favorable à la culture d'orge de brasserie et les importateurs des brasseurs chinois, brésiliens et finlandais sont intervenus au cours du colloque - sont de mieux en mieux à même d'apprécier sa capacité à fournir les qualités qu'ils demandent. L'enjeu est un accroissement de 10% au moins de la production française d'orge de brasserie.

UN LABO FRANÇAIS AU CAIRE POUR CONTRÔLER LES BLÉS IMPORTÉS

Organisée avec le soutien de l'ambassade de France en Egypte par France Export Céréales, organisme chargé de promouvoir nos céréales sur le marché mondial, la 7^{ème} journée franco-égyptienne des céréales s'est tenue au Caire le 15 janvier. Il a été annoncé à cette occasion la création d'une unité " Analyse des grains et farines " dans le cadre du Laboratoire Central de Contrôle des Produits Agro-Alimentaires (CLFF) du ministère de l'Agriculture, au Caire. Sa réalisation sera financée par le fonds de contrepartie de l'aide alimentaire française, qui recueille le produit de la vente des denrées données par la France à l'Égypte.

La nouvelle unité mettra en œuvre les méthodes françaises d'analyse des céréales, ce qui facilitera le travail des exportateurs de grains français tout en contribuant à une meilleure utilisation des importations égyptiennes. France Export Céréales conseillera le CLFF pour l'acquisition du matériel et pour la formation du personnel de l'unité " Analyse des Grains et Farines "

La 7^{ème} journée franco-égyptienne des céréales a rassemblé 250 personnes de la filière d'importation et de meunerie égyptienne et elle a accueilli quatre ministres à son ouverture. Des invités yéménites et soudanais étaient également présents.

LA TURQUIE, CONCURRENT POTENTIEL DE LA FRANCE ?

Après l'apparition de la Russie et de l'Ukraine comme concurrents de la France sur le bassin méditerranéen (sud de l'UE, Afrique du Nord, Proche-Orient), la question se pose de savoir si la Turquie ne deviendra pas elle aussi un exportateur de blé important sur cette zone.

Avec 9,3 millions d'hectares consacrés à la culture des blés tendre et dur (85% de plus qu'en France), elle pourrait en effet accroître significativement sa production. Avec un rendement de 2 tonnes/hectare, celle-ci s'élève en moyenne à 18,5 millions de tonnes. Selon des experts turcs et européens, l'utilisation de variétés nouvelles de blé -celles qui sont semées aujourd'hui datent de 20 ans- permettrait de récolter 8,5 Mt supplémentaires en 2015. S'ajouteraient encore à ce chiffre 2 Mt à la suite de la réalisation d'un important projet d'irrigation dans le sud du pays.

La consommation de blé en Turquie étant estimée à 24 Mt en 2015, il y aurait donc un excédent exportable de 5 Mt contre 1 Mt à peine actuellement. Ceci suppose toutefois que la Turquie puisse résoudre divers problèmes structurels importants, tels que absence de réseau de vulgarisation des techniques culturales, carences juridico-administratives quant au statut des terres agricoles et faible degré d'organisation de la mise en marché des récoltes.

Source : Perspectives Agricoles



AGPB
CÉRÉALIER DE FRANCE

BLÉ

Contact

LETRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

— ACCORDS INTERNATIONAUX —

ECHANGES AGRICOLES USA/AUSTRALIE : DU SUCRE DANS LE RÉSERVOIR

Décus les producteurs australiens de canne à sucre, de lait et de viande bovine. Jusqu'à son adoption début février, ils espéraient bien que l'accord de libre-échange discuté entre leur pays et les Etats-Unis prévoirait un abaissement significatif des mécanismes douaniers entravant leurs exportations sur le territoire américain. Cela n'a pas été le cas. Pour le sucre en particulier, les Etats-Unis n'ont rien concédé du tout.

Les producteurs de blé américain ne sont pas heureux de cet accord, eux non plus, car il ne remet pas en cause l'Australian Wheat Board (Office du blé australien), qui détient un monopole à l'exportation et qu'ils accusent en conséquence de manœuvres anti-concurrentielles. D'autres associations d'agriculteurs aux Etats-Unis regrettent elles aussi l'attitude de l'administration Bush dans cette négociation. Toutes font valoir que leur pays ne pourra pas obtenir des concessions douanières pour ses produits les plus compétitifs s'il veut continuer à protéger autant son secteur sucrier et certains autres secteurs "sensibles". De leur côté les producteurs de sucre américains poursuivent leur lobbying. Ils étaient habilement présents au Congrès de la NAWG (Association des producteurs de blé américains), fin janvier à Atlanta.

— COMMUNICATION —

INTERNET : PLUS DE HAUT DÉBIT NÉCESSAIRE AUX AGRICULTEURS

A l'occasion du Salon de l'Agriculture, "L'Atelier", cellule de veille technologique du groupe BNP-Paribas, a publié une étude consacrée à l'utilisation d'Internet par les agriculteurs. Il en ressort notamment que la proportion d'exploitants français connectés a progressé rapidement depuis 3 ans. De 7,5% en 2000, elle est passée en 2003 à près de 22%, voire à 33%, selon les sources citées par l'étude. Ces ordres de grandeur restent inférieurs aux taux de connection des agriculteurs en Scandinavie (de 59 à 69% selon les Etats), aux Pays-Bas (60%), en Suisse (47%) et en Allemagne (45%). Mais le taux de pénétration d'Internet dans l'ensemble de la population française (42,5%) est lui-même inférieur à ceux rencontrés dans les pays cités (de 50,5 % à 75,8 %).

Dans les années à venir, l'évolution du taux de connection de nos agriculteurs dépendra fortement de la progression du haut débit en milieu rural. Fin 2003, seulement 31 départements métropolitains bénéficiaient d'un taux de couverture ADSL de leurs populations supérieur à 75%, tous types de zones confondus. Il apparaît en fait que le haut débit ne pourra connaître d'expansion significative en zone rurale qu'en recourant à des technologies telles que satellite couplé à de la transmission par radio (normes WiFi ou WiMax) ou bien à de la transmission par le réseau de distribution électrique.

Les besoins accrus des agriculteurs en services et en informations devraient faire le reste.

— INFO CHIFFRES —

2003, BONNE ANNÉE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR CÉRÉALIER FRANÇAIS

Le surplus de ses exportations de céréales et dérivés (farine, malt, semoule...) par rapport à ses importations des mêmes produits aura rapporté 4,486 milliards d'€ à la France en 2003. C'est le meilleur solde céréalier depuis 1996.

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.

Ce résultat de 2003 s'explique essentiellement par la hausse du niveau de prix des céréales durant le second semestre. Cette hausse a eu un plein effet en ce qui concerne les exportations françaises sur les autres pays de l'UE, puisqu'elles se sont maintenues en volume par rapport à la moyenne des années précédentes. Elle a par ailleurs limité l'impact de la régression des exportations sur pays-tiers, due à la faiblesse de la récolte européenne en 2003.

Le solde céréalier a été le second dans la balance commerciale agro-alimentaire française, après celui des boissons (7,774 Mds d'€).

LES EXPORTATEURS MONDIAUX DE MALT D'ORGE ET D'ORGE DE BRASSERIE

Prévisions pour la campagne 2003-2004

(en 1000 tonnes équivalent-grains)

Pays	Export de malt d'orge ^(*)	Export d'orge de brasserie ^(**)	Total
UE à 15	2900	900	3800
Australie	700	2000	2700
Canada	640	1200	1840
Argentine	320	300	620
Rép. tchèque	250	-	250
Slovaquie	135	-	135
Etats-Unis	90	50	140
Autres	465	-	465
Total	5500	4450	9950

(*) Source : CIC (**) Source : Négoco

PREMIÈRES PRÉVISIONS DE RÉCOLTE MONDIALE DE BLÉ POUR 2004

Nécessairement fragiles puisque les grands pays producteurs de l'hémisphère Sud ne récolteront qu'en fin d'année et début d'année prochaine, les premières prévisions de production de blé pour la campagne 2004-2005 ont été publiées par le Conseil International des Céréales. Etablis sur la base d'un retour des rendements à la normale, elles font apparaître une hausse des volumes de 7,8% par rapport à la campagne 2003-2004.

L'Europe et l'ex-URSS seraient en progression substantielle, l'Inde connaîtrait également une hausse significative de sa récolte, tandis que les Etats-Unis, la Chine et l'Australie verraient leur production s'éroder.

Les prévisions du CIC par grandes zones

(millions de t)

Pays	2004	2003	Pays	2004	2003
Europe	140	112,9	Proche-Orient	38,1	39,4
UE à 25	127,8	106,4	Turquie	19	18,5
Ex-URSS	85,3	63,5	Extr. Orient	185,4	181,9
Russie	45	34	Chine	83	86
Ukraine	16,5	4,3	Inde	75	69,3
Centre et Nord-Amérique	86,7	90,2	Afrique	20,5	21,8
Canada	23,5	23,6	Egypte	7	6,9
USA	60	63,6	Océanie	22,3	25
Sud Amérique	22,9	22,8	Australie	22	24,7
Argentine	15	14	TOTAL	601,2	557,4